

CONSEIL MUNICIPAL de SIMPLÉ
SÉANCE du 28 août 2017

L'an deux mil dix-sept, le 28 août à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la commune de SIMPLÉ dûment convoqué le 22 août s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de :

Monsieur Yannick CLAVREUL, Maire.

Étaient présents : Mr Anthony BARREAU et Mme Isabelle MENAN -adjoints-

MM Aurélie AUBRY, Anthony ROUGET, Rémi TROTTIER, Nathalie PELOURDEAU, Joël FOURNIER, Héliéna FERRAND et Jean-Claude CHARLES.

Formant la majorité des membres en exercice.

Était absent excusé : M. Franck PORNIN.

Le Conseil Municipal a désigné, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire de séance Madame Aurélie AUBRY.

Nombre de Conseillers :	En exercice :	11
	Quorum :	06
	Présents :	10
	Votants :	10

Le procès-verbal du 29 mai est lu et adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

ORDRE DU JOUR

Salle multiactivités

2017/055 Délibération portant sur une demande de subvention Européenne programme 2014-2020 pour la construction d'une salle multiactivités

Par délibération en date du 8 février 2016, le conseil municipal à l'unanimité,

- approuvait l'opération "Construction d'une salle multiactivités" ;
- autorisait le Maire à solliciter, auprès de la Région des Pays de la Loire, l'attribution d'une subvention d'un montant de 20 000,00€, s'inscrivant dans le cadre du programme Européen FEDER 2014-2020 ;
- statuait sur un plan prévisionnel de financement ;
- donnait à Monsieur le maire tout pouvoir pour effectuer toutes démarches et signer toutes pièces afférentes au présent dossier ;

Le plan de financement de ce projet ayant été réactualisé, il s'articule donc comme suit :

Coût total du projet HT	931 000€	100%
Montant de la subvention Européenne sollicitée	20 000€	2%
Montant total des autres aides publiques sollicitées	304 260€	33%
Part du maître d'ouvrage	606 740€	65%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **approuve** le plan de financement réactualisé ci-dessus ;
- **donne à Monsieur le maire** tout pouvoir pour effectuer les démarches et signer les pièces afférentes au présent dossier de demande de subvention.

Inauguration :

Un point est fait sur l'organisation de l'inauguration de la salle qui aura lieu le vendredi 1^{ER} septembre à 18h30.

Locations : Un calendrier de permanence est établi jusqu'à la fin de l'année 2017, avec les noms des personnes chargées de l'état des lieux ainsi que la personne d'astreinte désignée pour chaque location.

Mise en ligne des réservations sur le site internet de la commune :

Le conseil municipal a émis le souhait de faire figurer, à titre informatif, les disponibilités de la salle multiactivités sur le site internet de la commune. Cette mise en place, gratuite, sera gérée avec le concours de l'AMF53, hébergeur actuel du site internet.

Associations : Pour les associations fréquentant la salle, le conseil municipal décide d'établir des contrats de location annuels ou ponctuels suivant le type et la fréquence des manifestations organisées.

Il leur sera demandé de fournir une attestation d'assurance responsabilité civile ainsi qu'un chèque de caution de 1000€.

Une réunion d'information avec les représentants des associations et le conseil municipal est fixée le lundi 11 septembre 2017 à 20h30.

Brise-vue : le conseil municipal envisage de poser un brise-vue à l'arrière de la salle (côté accès traiteur) afin de limiter les nuisances pouvant être causées aux riverains.

Logement 4 place de la mairie

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le logement situé 4 place de la mairie, sera libre au 17/09/2017. La question est posée quant à l'utilisation future des locaux (stockage des archives de la mairie) et aux travaux éventuels à réaliser.

Le conseil municipal prendra une décision une fois que l'état des lieux de sortie du locataire actuel aura été effectué.

Compte rendu des diverses commissions

Cadre de vie :

Le jury du fleurissement 2017, réuni le 18 juillet dernier, a noté les habitations et jardins en agglomération ainsi qu'en campagne. Les résultats du concours sont affichés en mairie.

Voirie :

Atelier communal et foyer des jeunes : Monsieur Anthony BARREAU présente une synthèse de 3 devis d'enrobé établis par les sociétés Pigeon, Chazé TP ainsi que Tram TP. Un chiffrage complémentaire est demandé à ces entreprises concernant la fourniture et la pose d'un piège à eau.

Questions diverses

Présentation rapport d'activités 2016 par la communauté de communes :

Monsieur le maire propose qu'un membre du bureau de la Communauté de communes du Pays de Craon vienne présenter, lors d'un prochain conseil municipal, le rapport d'activités 2016. Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition et charge le maire d'organiser cette présentation.

Syndicat du bassin de l'Oudon sud :

Monsieur le maire informe le conseil qu'en application de la loi Notré, le syndicat de bassin de l'Oudon sud souhaite fusionner au 1^{er} janvier 2018 avec le syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Oudon et le syndicat mixte du bassin de l'Oudon pour la lutte contre les inondations et les pollutions pour exercer notamment la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Bilan argent de poche 2017 : 9 jeunes ont participé à l'opération. Le bilan dressé est plutôt positif : bon moyen de faire connaissance entre jeunes, certains travaux étaient plus intéressants que d'autres.

Monsieur Barreau remercie vivement l'équipe d'encadrants.

Carte communale : le nouveau projet de carte communale a reçu un avis favorable par la commission CDPENAF du 8 juin 2017.

Repas des aînés : prévu le samedi 21 octobre 2017. Une réunion de préparation avec les membres de la commission sociale est fixée le lundi 18 septembre à 20h30.

Classes 7 : Le repas est prévu le samedi 11 novembre 2017 à la salle multiactivités.

Une réunion de préparation aura lieu le vendredi 15 septembre à 20h30.

Vente du matériel de la salle des fêtes : Des prix de vente pour les matériels de l'ancienne salle, non transférés à la salle multiactivités, seront fixés lors de la prochaine commission bâtiments.

Invitations / réunions :

- Embuscades :

Conférence de presse – jeudi 31 août à 18h30 – café épicerie à St Gault

Vernissage des expositions – samedi 23 septembre à 14h00 – crédit agricole de Cossé-le-Vivien.

- Installation du Père Foucher – dimanche 10 septembre 2017 à 10h30 à l'église de Quelaines

- Assemblée générale annuelle de l'association RN171/RD771 – lundi 30 octobre 2017 à 14h30-
Bouvron

- Inauguration des journées commerciales de Cossé le Vivien – samedi 16 septembre 2017 à 11h00

- Invitation inauguration travaux de Fontaine Couverte – samedi 30 septembre 2017 à 10h30

Prochaines manifestations :

Samedi 9 septembre 2017 – Tournoi de pétanque

Vendredi 22 septembre à 20h30 – spectacle des Embuscades – salle multiactivités

Samedi 21 octobre 2017 – 12h00 – repas des aînés – salle MA

Dimanche 22 octobre 2017 – Loto du comité de jumelage – salle MA

Prochaine réunion de conseil municipal : lundi 02 octobre 2017 20h15'

Séance levée à 22h43'.

Le secrétaire de séance

Aurélie AUBRY

Le Maire

Yannick CLAVREUL